

RUE DE L'EGLISE

Suivi des travaux de terrassement
sur toute la longueur de la rue
(été 2018)



Marie-Paule Guex

Août 2025

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	3
1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION	4
1.1 Les travaux de 2018	4
1.2 Le contenu de ce rapport	4
1.3 Le contexte historique	6
2. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES	6
2.1. Des colluvionnements de pente	6
2.2. Une occupation au haut Moyen Age (hMA1) : phase 1 (fin 7 ^e – 9 ^e siècles)	7
2.3. Une occupation au haut Moyen Age (hMA2) : phase 2 (9 ^e – 10 ^e siècle)	8
2.4. La destruction par le feu autour du 10 ^e siècle	11
2.5. Une construction semi-enterrée	11
2.6. Un terrassement	12
2.7. Un horizon de cimetière (époque romane)	12
2.8. Une lacune stratigraphique : 13 ^e – 17 ^e siècle	14
2.9 Un niveau de rue porté par des remblais de terrassement.	14
2.10. Les aménagements modernes	14
2.11 Le tronçon nord de la rue de l'Eglise	16
3. CONCLUSION : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	17
3.1 Un glissement de terrain d'envergure aux 7 ^e – 8 ^e siècles	17
3.2 Le monastère du haut Moyen Age	18
3.3 L'église du monastère : une église carolingienne (bâtiments Bt1, Bt5)	19
3.4 Une construction semi-enterrée	19
3.5 L'église romane et son cimetière	20
3.6 Les 13 ^e et 17 ^e siècles manquants	20
3.7 La maison du « Prieuré »	20
3.8 Le mobilier	21
4. BIBLIOGRAPHIE	22
ANNEXES	23
Relevés 1a à 5	
Liste des unités de terrain (UT)	
Liste des relevés	
Liste du mobilier	
Liste des datations radiocarbone (C ¹⁴)	

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Bourg-St-Pierre VS, district d'Entremont
Chantier :	Rue de l'Eglise
Sigle :	BSP18
Coordonnées :	CNS1345, 2'582'105.3/1'088'648. Altitude : 1625 -1629 m.
Projet :	Rénovation des conduites urbaines
Exécution des travaux :	Moret et Associés SA, Bureau d'ingénieurs, Martigny (projet). Petriccioli Constructions SA, Orsières (excavation, terrassement).
Longueur des tranchées :	230 m.
Surface explorée :	230 m, profondeur 1,20 – 1,50 m.
Date de l'intervention :	2 juillet au 25 septembre 2018, en discontinu. Total : 12 jours à 2 personnes.
Coordination :	Archéologie cantonale (C. Brunetti, R. Andenmatten)
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat) ; InSitu SA pour la finalisation en 2025
Equipe de fouille :	Un archéologue (Marie-Paule Guex ou Fabien Maret) et un fouilleur spécialisé.
Elaboration rapport:	Marie-Paule Guex
Dessins/infographie:	Marianne de Morsier, Andreas Henzen
Mise en page:	Carole Berber-Meylan
Contexte archéologique :	Site monastique ; funéraire.
Datation :	7e – 20e siècles

Crédit des illustrations : TERA Sàrl / Archéologie Cantonale, sauf indication contraire.

RÉSUMÉ

La réfection des équipements urbains dans le sous-sol de la rue de l'Eglise de Bourg-St-Pierre a donné l'occasion d'une investigation du sous-sol des environs de l'église. Les tranchées de 2018 ont révélé la présence de colluvions fines à moyennes dans la partie inférieure des tranchées. Des restes charbonneux recueillis dans ces sédiments indiquent que ces colluvionnements ont lessivé des vestiges brûlés pouvant remonter au 7^e siècle (datation au radiocarbone). Sur ces dépôts naturels, des vestiges incendiés très spectaculaires ont été mis au jour. Parmi eux figure un mur dont l'orientation est - ouest est identique à celle des églises baroque et romane, et qui est situé sous le parvis occidental de l'une et de l'autre. Il pourrait être corrélé à une cuvette remplie de pierres et interprétée comme fosse d'arrachement d'un second mur situé exactement sur le prolongement de la façade nord de l'église romane. Dans les décombres calcinés, une trentaine de tesselles de mosaïque ont été recueillies. Avec ce bâtiment, d'autres constructions en bois et en maçonnerie, datées de la même période, sont également remarquables par leurs restes incendiés. Sous le bâtiment aujourd'hui nommé « le Prieuré », des restes d'occupation (sol en pierre 0,70 m sous la cave) ont été datés par radiocarbone au plus tôt du 7^e – 8^e siècle, mais ils ne semblent pas avoir été ravagés par le feu.

Au nord-ouest de l'église, les vestiges et le terrain naturel sur lequel ils sont implantés ont été oblitérés par une excavation de petite surface pratiquée pour y aménager une structure semi-enterrée (le fond de cette structure n'a pas été repéré).

Après destruction de ces aménagements, un remblai de terrassement de 0,60 à 0,80 m est rapporté sur une grande partie de la surface environnant l'église actuelle. Des tombes ont été implantées dans ce remblai. Leur datation s'échelonne entre le 10^e et le 12^e siècle. Le niveau de circulation du cimetière est inconnu, car la partie supérieure des tombes a été arasée. Au-dessus, les vestiges reconnus sur cette surface remontent au plus tôt au 17^e siècle ; ils consistent essentiellement en remblais et en restes de voirie (murets, bordures, chaussée pavée). La séquence stratigraphique a été amputée d'une séquence d'environ cinq siècles, peut-être lors de la création de la rue qui, par conséquent, serait assez ancienne.

Dans la ruelle est-ouest descendant depuis la rue de l'église en direction de la Dranse, des indices de la présence d'un mur de terrasse à l'époque romane, voire antérieur, ont été observés. Celui-ci était situé approximativement sous le bord occidental de la rue de l'Eglise. L'édifice sacré s'élevait donc sur une petite plate-forme dominant le vallon de la Dranse. Des tombes d'époque romane ont été retrouvées en contrebas de cette terrasse, échelonnées dans la pente. Ces tombes, dont il ne subsiste que le fond, ont été arasées lors de la construction de la grange de 1726 existant actuellement ; une petite cour pavée était alors aménagée au nord du bâtiment au niveau de l'étage inférieur. La cour a été remblayée lors de la création de la ruelle à une époque plus récente. La façade orientale de la grange s'appuie sur un mur de soutènement, celui-là même qui délimitait une terrasse du cimetière roman.

Les vestiges retrouvés autour de l'église semblent se rapporter à un établissement du haut Moyen Age. Les textes en effet mentionnent la présence d'un monastère au 9^e siècle, peut-être construit à la fin du 8^e siècle, ravagé au 10^e siècle par les Sarrasins. L'église aurait été reconstruite au début du 11^e siècle. Le site monastique n'a jamais été attesté archéologiquement, alors que les restes d'une abside d'église romane ont été observés par L. Blondel dans un sondage à l'est de l'église actuelle dans les années 1940. L'édifice a conservé d'ailleurs son clocher roman.

Les investigations montrent qu'un cimetière a été établi autour de cette église sur au moins deux niveaux de terrasses, avant d'être arasé et remplacé par une rue à une époque indéterminée.

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

1.1 Les travaux de 2018

Lors du creusement de tranchées pour la réfection des équipements en sous-sol de la rue de l'Eglise à Bourg-St-Pierre, un archéologue du service d'Archéologie Cantonale a identifié des restes osseux humains sur les bords de la fouille, lors d'une visite fortuite. Les travaux ont été stoppés quelques jours afin de définir une stratégie d'intervention de sauvetage. Le mandat a été accordé à l'entreprise Tera Sàrl, avec pour cahier des charges de documenter les profils des tranchées au fur et à mesure de leur creusement, de relever les vestiges par triangulation sur la base du plan aimablement fourni par les ingénieurs.

Neuf interventions sur place ont été nécessaires, chacune portant sur un tronçon de la tranchée, ouverte et aussitôt refermée progressivement du sud au nord, du mur de soutènement s'élevant au sud du « Prieuré » jusqu'à l'extrémité nord de la rue de l'Eglise où elle rejoint la rue du Bourg (**fig. 1**). Une tranchée supplémentaire a été effectuée dans la ruelle abrupte d'orientation est-ouest en face de l'église, une seconde dans la petite place au nord-ouest de l'église et une dernière dans la ruelle abrupte reliant d'est en ouest la rue du Bourg et la rue de l'Eglise juste au nord de cette dernière (**fig. 2**).



Fig. 1 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Premier tronçon de tranchée creusé au sud du cimetière actuel, vue du nord. La maison à gauche est habituellement appelée le «Prieuré».



Fig. 2 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. vue aérienne du centre du village avec le schéma des tranchées (en jaune). ©Swissstopo.

1.2 Le contenu de ce rapport

Un plan général des vestiges est présenté ici, élaboré sur la base du plan des ingénieurs (Moret et associés SA), de même que quatre coupes stratigraphiques. Les tranchées n'ayant pas été documentées exhaustivement sur un seul de leurs profils, mais en fonction de la présence des vestiges qui n'apparaissent pas tous du même côté, les coupes comportent des projections

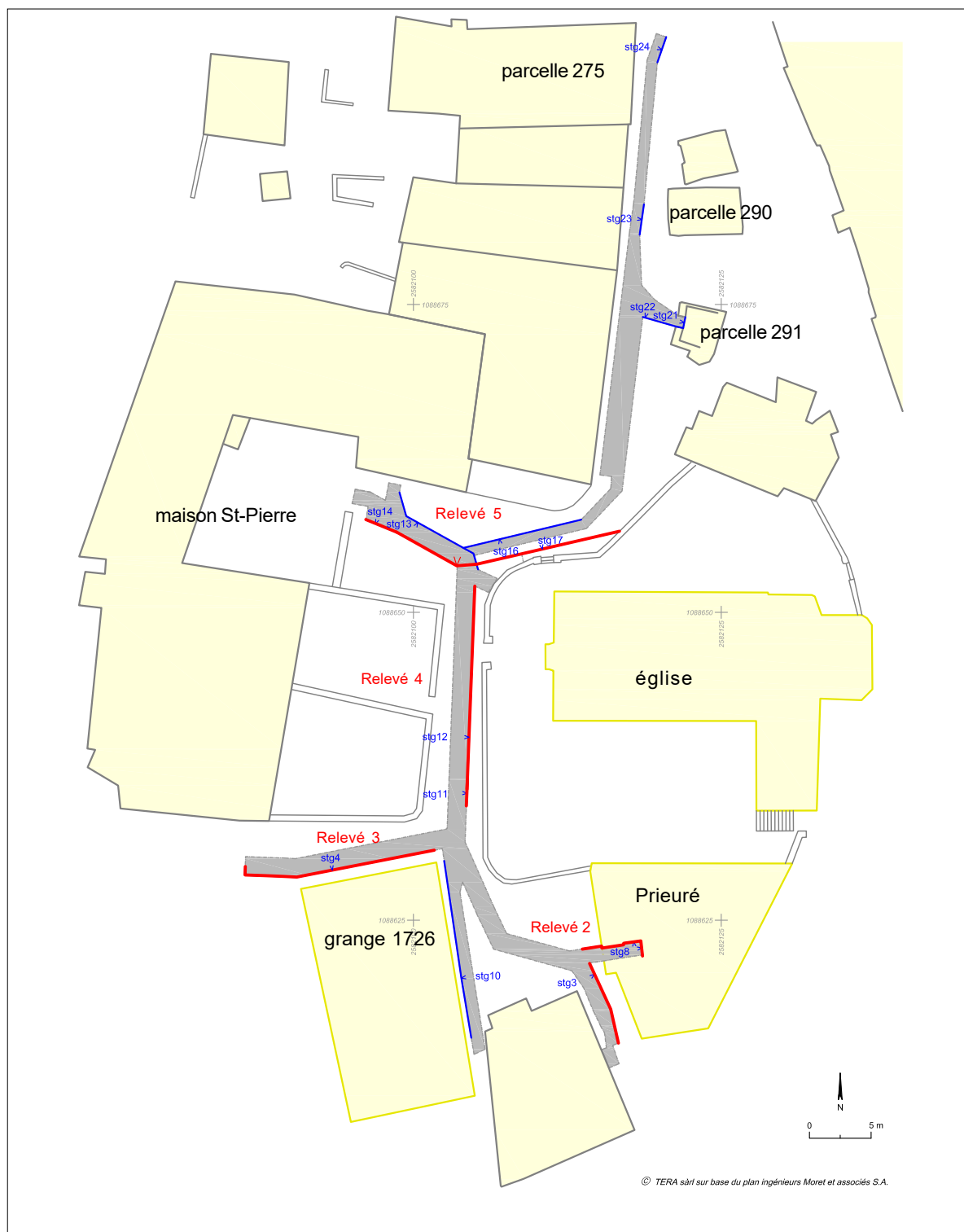


Fig. 3 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Situation des tranchées, position des coupes réalisées sur le terrain (en bleu), coupes restituées (en rouge) illustrant le présent rapport.

afin d'uniformiser la présentation (**fig. 3**). C'est aussi pourquoi toute la longueur de la rue de l'Eglise n'est pas représentée. Seuls les secteurs offrant un intérêt archéologique sont présentés ici. Ainsi, la tranchée traversant en diagonale la petite place au sud du cimetière actuel, ne contenant que de la terre à cimetière sur toute sa hauteur, n'a pas été illustrée. Les listings des unités de terrain (UT), du mobilier, des dessins effectués sur place et des datations obtenues grâce aux analyses au radiocarbone, complètent la présentation de l'intervention.

1.3 Le contexte historique

Le site de l'église a fait l'objet de quelques recherches par le passé¹. L'église baroque actuelle, construite entre 1737 et 1739, est bâtie contre un clocher roman. Louis Blondel, puis Jacques Bujard, ont restitué un édifice roman doté d'un clocher s'élevant à la croisée des transepts. En outre, le second a reconstruit une église avec un chevet en abside et deux absidioles dans les parois orientales des bras du transept².

Probablement déjà occupé à l'époque romaine, comme l'atteste la présence de blocs architecturaux et d'inscriptions datant de cette époque³, le site, et surtout son abbé, sont mentionnés par les sources historiques pour la première fois au début du 9^e siècle, ce qui suppose l'existence d'un monastère depuis quelques temps déjà. La fondation peut s'être déroulée à la fin du 8^e siècle. Une inscription d'époque romane, insérée dans le seuil de l'église baroque et publiée en 1744⁴, informe que l'église du monastère a été ravagée par les Sarrasins au 10^e siècle⁵ et reconstruite au début du 11^e siècle, sous l'impulsion de Hugues, évêque de Genève. Les solives des planchers des étages supérieurs du clocher ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique en 1994⁶. La date d'abattage des bois, 1041, s'inscrit fort bien dans le cadre des sources historiques. L'hospice quant à lui est à nouveau cité au milieu du 12^e siècle⁷.

La maison du « Prieuré », édifice de forme excentrique et de verticalité compromise par l'ajout de contreforts en glacis, pourrait contenir dans ses parois des restes de murs assez anciens. Notamment une porte arquée de sa paroi nord qui mettait peut-être en relation le « Prieuré » et l'église romane dont la façade sud se trouvait alors à une distance de 6 m⁸. Les boiseries du premier étage de la maison datent de 1510 ; elles soulignent la probabilité de trouver des vestiges de bâtiments plus anciens dans les parois existantes⁹.

2. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

2.1 Des colluvionnements de pente

La base de la séquence archéologique relevée au cours de cette intervention est constituée de colluvionnements matérialisés par des sédiments vert-beige clairs, composés principalement de silts, de graviers, de petites pierres, en densité plus ou moins grande, selon la vitesse de dépôt (UT10, 11, 34, 52, 54, 67, 68, 85 à 90, 92, 110, 112, 114, 138, 153, 161, 165, 186) (**fig. 4 Re2, 3, 4, 5**). Ils présentent un pendage vers le sud-ouest, soit à la fois vers le lit du torrent Valsorey (au sud) et celui de la Dranse (à l'ouest). De fines couches de silts brun-gris ou brun-rouge s'intercalent parfois entre des dépôts plus épais. Certaines colluvions contiennent des nodules de charbon de bois et des boulettes de sédiment teinté de brun-rouge. L'une

¹ Entre autres : Louis Blondel « L'Eglise et le Prieuré de Bourg-Saint-Pierre », dans *Vallesia*, t. 1, 1946, p. 21-41. Jacques Bujard, « A la recherche du plan de l'église romane de Bourg-St-Pierre : une application de l'archéologie du bâti », dans *Cahiers de Vallesia*, 31, 2019, p. 391 – 410.

² Il en reste des traces évidentes dans la maçonnerie des parois actuelles.

³ Ils sont pris dans les murs des bâtiments actuels, de l'église, du cimetière. Aucun n'a été mis au jour dans les tranchées de 2018.

⁴ Blondel, 1946, p.39 : se base sur Briguet, Sébastien, "Vallesia christiana seu dioecesis Sedunensis historia sacra Vallensium episcoporum serie observatâ, addito in fine eorumdem syllabo", Sion, 1744. L'inscription a aujourd'hui disparu.

⁵ Il est probable que tout le monastère ait été détruit ; en effet, un itinéraire anglais de 990 donne la liste des stations sur le chemin de Rome à la Manche cite Bourg-St-Pierre, mais ne mentionne pas l'hospice, qui semble donc avoir disparu.

⁶ Martin Schmidhalter, Dendrosuisse, *Labor für Dendrochronologie*, Brigue, nr. 36210-36213, 23.06.1994.

⁷ Par l'abbé islandais Nicolas Saemundarson (Bujard, 2019, p.393)

⁸ Cette porte reste marquée dans le crépi de la dernière restauration.

⁹ Blondel, 1946, p.40.

de ces couches (UT89) a fait l'objet d'une datation au radiocarbone (C14) et a fourni une date située au 7^e ou au 8^e siècle¹⁰.

Dans la petite place au sud du cimetière actuel, la tranchée ne contient pas ces sédiments verdâtres ; son fond est pourtant situé approximativement à la même altitude que celui de la tranchée ouest (**Re4**) où les colluvions sont visibles sur une hauteur de 0,60 m.

2.2 Une occupation au haut Moyen Age (hMA1) : phase 1 (fin 7^e – 9^e siècles)

A l'ouest de l'église actuelle (bâtiment Bt1)

Dans le profil oriental de la tranchée ouverte à l'ouest de l'église a été observé un mur (M93) construit à sec à une profondeur de 0,50 m sous la chaussée moderne (**fig. 5, Re4**). Son orientation est similaire au grand axe des églises actuelle et romane et s'il était prolongé vers l'est, il se trouverait à 5 m environ au sud de la façade sud actuelle (**Re1**). Il a une épaisseur de 0,70 m et est conservé encore sur une hauteur de 0,75 m. Il n'a pas été repéré dans le profil opposé de la tranchée, car il est oblitéré par les conduites modernes qui s'y trouvent. Les niveaux de circulation (UT95 – 96, UT84 et UT115) qui lui sont associés se trouvent entre 0,80 m (au nord) et 0,95 m (sud) de profondeur sous la chaussée. Ils sont horizontaux et devaient consister en terre battue ou en bois, à moins qu'ils n'aient été faits de pierres et puis récupérés.

A 9,50 m au nord du mur, une cuvette (UT128) remplie de pierres et de sédiment brun est visible dans le profil de la tranchée (**fig. 6**). Elle est excavée dans les colluvions verdâtres et se situe à une profondeur identique à celle du mur (M93). Elle est positionnée exactement dans le prolongement ouest de la façade nord de l'église romane. Le niveau de marche (UT95 – 96 et UT115) associé au nord du mur (M93) est visible jusqu'à la cuvette (UT128), mais n'existe pas au-delà de celle-ci.



Fig. 4 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée effectuée à l'ouest de l'église, vue du nord-ouest. Les colluvions déposés lors d'un probable glissement de terrain sont vert-beige au bas de la coupe. Au-dessus apparaissent les sédiments charbonneux et rubéfiés produits par un incendie.



Fig. 5 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée effectuée à l'ouest de l'église, vue de l'ouest. Mur M93, d'orientation similaire à celle du grand axe des églises romane et baroque.

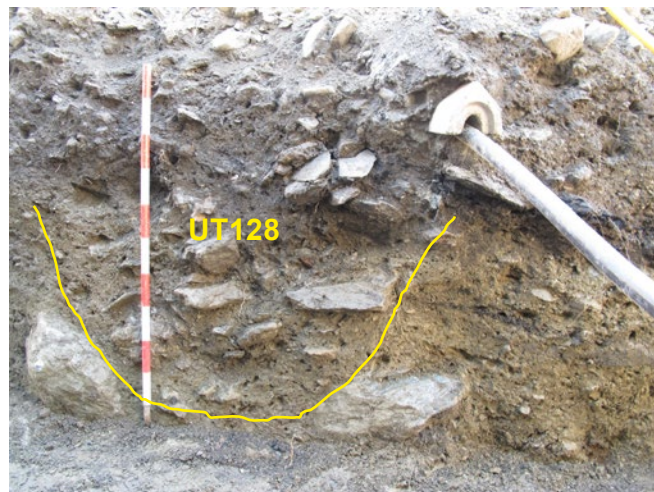


Fig. 6 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée effectuée à l'ouest de l'église, vue de l'ouest.

UT128: probable fosse d'arrachement d'un mur parallèle au mur M93.

¹⁰ Poz112227: 636 – 768 AD (95,4% prob), 1345 ±35BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

Au sud du mur, une légère cuvette (UT83-84) remplie de sédiment charbonneux laisse supposer un aménagement existant déjà à cette époque et attendant au mur M93. Les niveaux de circulation au nord et au sud du mur sont scellés par les décombres d'un incendie dont les restes charbonneux (UT82) ont livré une date d'abattage aux 9^e – 10^e siècles (voir *infra*).

Sous le « Prieuré » (bâtiment Bt2)

L'une des tranchées aboutissant à l'intérieur de la cave de la maison, appelée communément « Prieuré » et se dressant sur le bord sud du cimetière actuel, contient un bref aperçu des vestiges sur lesquels l'édifice est construit (**fig. 7, Re2**).

A 0,55 m sous le sol de la cave, un autre sol pavé (UT26) de petites pierres est visible, recouvert d'un niveau d'utilisation (UT29) consistant en terre charbonneuse piétinée (**fig. 8**). L'analyse au radiocarbone de charbon de bois de celle-ci a livré une date entre les 7^e et 8^e siècles¹¹.



Fig. 7 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Vue du chantier depuis la place devant la maison St-Pierre, vue depuis le nord. La maison du «Prieuré» se dresse au sud de l'église. Sa façade ouest renforcée et ses petites fenêtres trahissent son ancienneté.



Fig. 8 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous le «Prieuré», vue de l'ouest. A: sol en petites pierres et son niveau d'utilisation charbonneux.

Au sud du Prieuré

A une distance de 5,50 m au sud des vestiges précédents et situées environ 0,25 m plus haut, des dalles (UT20) à plat et juxtaposées horizontalement les unes aux autres pourraient former une surface de circulation (**fig. 9, Re2**). Elles sont attribuées à cette phase d'occupation par chronologie relative.

2.3 Une occupation au haut Moyen Age (hMA2) : phase 2 (9^e – 10^e siècle)

Au nord-ouest de l'église (bâtiment Bt3)

A une dizaine de mètres au nord-ouest de l'église actuelle, des restes de bois calcinés ont été repérés au fond de la tranchée (**Re5**). Ils comprennent une poutre (UT143) posée horizontalement selon un axe sud-ouest / nord-est contre le bord d'une excavation pratiquée à cet effet dans les colluvions. La poutre semble associée à du sédiment très rubéfié et charbonneux (UT154) déposé contre sa face sud-est. L'extension de ces restes n'a pas pu être déterminée ; elle a toutefois été identifiée sur un peu moins d'1 m² (**fig. 10**). Une petite occurrence de sédiment charbonneux et rubéfié (UT133) a été repérée à quelques mètres au

¹¹ Poz112342 : 664 – 770 AD, (95,4% prob); 1290 ±30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

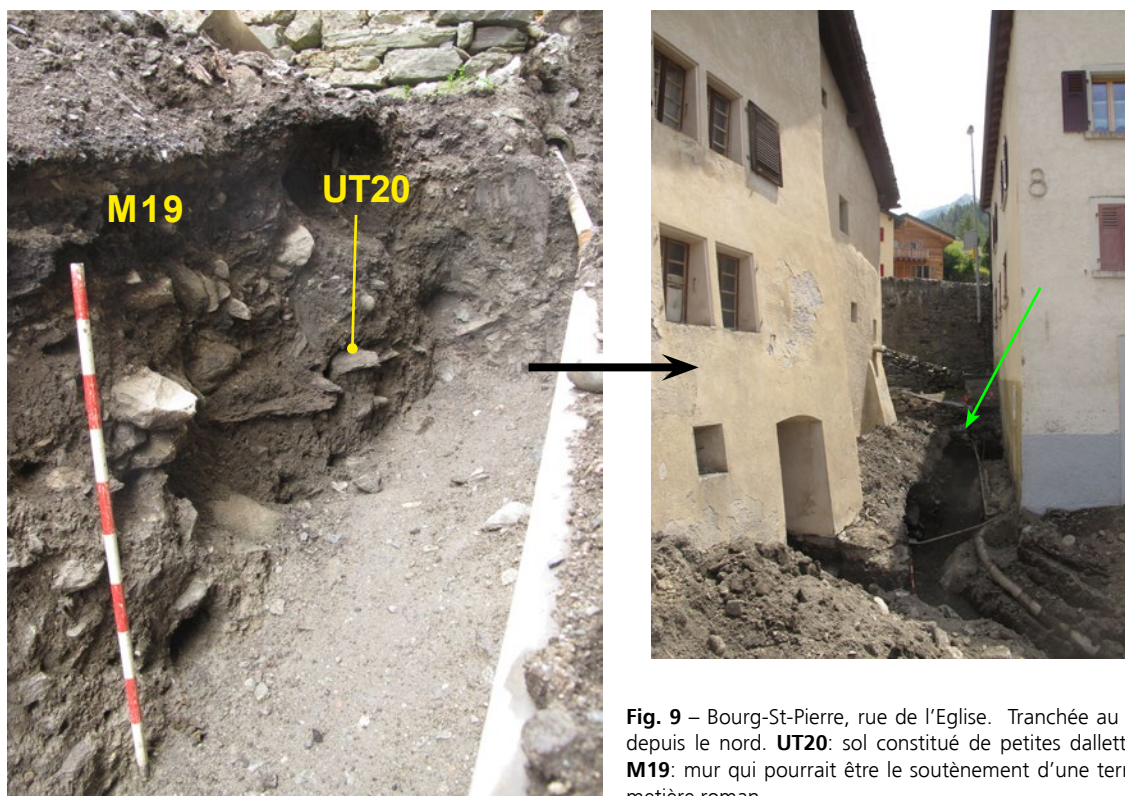


Fig. 9 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée au sud du «Prieuré», vue depuis le nord. **UT20**: sol constitué de petites dalles juxtaposées à plat. **M19**: mur qui pourrait être le soutènement d'une terrasse supérieure du cimetière roman.

sud, située approximativement à la même altitude (**fig. 11**). Elle peut être associée à ces restes avec précaution compte tenu des circonstances des découvertes¹². L'analyse au radiocarbone de la poutre a livré une date au plus tôt à la fin du 9^e siècle¹³.

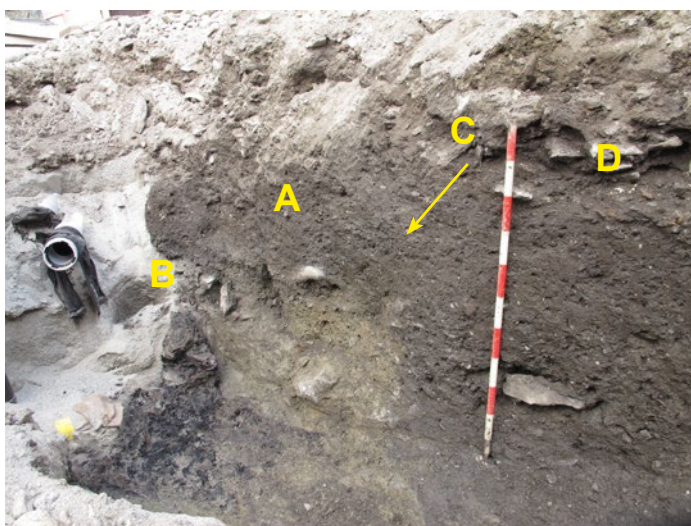


Fig. 10 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis le sud. **A**: les colluvions (verts) / **B**: restes d'un bâtiment en bois (incendié) légèrement excavé dans le terrain / **C**: excavation dans les colluvions / **D**: remblai de terrassement avant le cimetière roman.



Fig. 11 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis le sud. A la hauteur de la pointe du jalon, des restes charbonneux et rubéfiés qui pourraient appartenir à la même structure que celle désignée par la lettre B de la fig. 10.

¹² Ces restes ont été mis au jour dans deux tranchées différentes qui ne se sont pas trouvées ouvertes simultanément, rendant impossible d'effectuer une petite fouille afin de relier physiquement les deux occurrences.

¹³ Poz112256 : 897 – 1024 AD (95,4% prob); 1060 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

Au nord de l'église (bâtiment Bt4)



Fig. 12 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis le nord. **A**: éventuelle maçonnerie très abîmée (UT164) / **B**: bord oriental de l'excavation postérieure à la destruction par le feu et antérieure au cimetière roman.

Plus à l'est, un mur en pierres sèches fortement abîmé (M164) s'élève sur la surface du terrain naturel, sur une hauteur de 0,30 à 0,40 m (**fig. 12**). Son épaisseur est inconnue de même que les niveaux de marche qui lui seraient associés. Son interprétation est très limitée. Sa tranchée de fondation coupe une fosse dépotoir (UT166) indéterminée. La chronologie relative permet d'estimer la datation du mur au Haut Moyen Age.

Contre la façade sud du bâtiment Bt1 (Espace 5 (Bt ?))

Un niveau très charbonneux (UT82) recouvre le niveau de marche extérieur du bâtiment bt1. La datation au radiocarbone d'un nodule de charbon de bois a fourni une date au 10^e siècle¹⁴. La quantité importante d'éléments calcinés semblerait indiquer la présence d'une construction de bois adossée au bâtiment bt1.

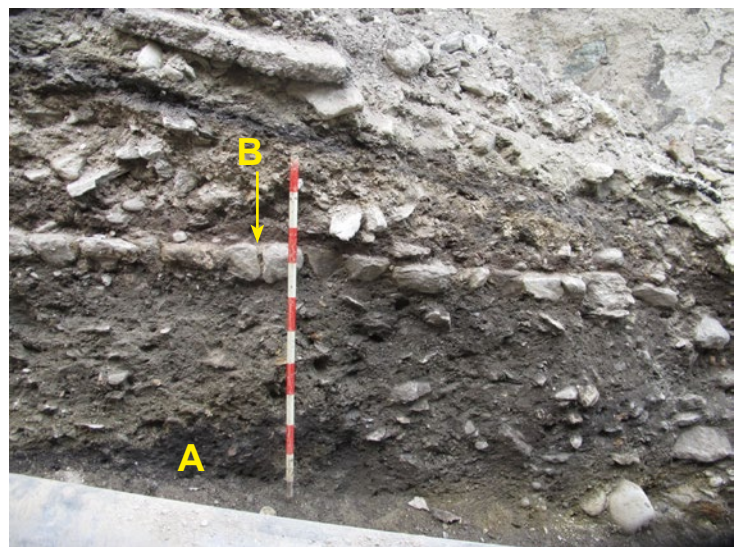
Dans la ruelle abrupte en face de l'église (bâtiment Bt6 ?)

Des vestiges de nature indéterminée (bâtiment 6 ?), faite de sédiments contenant beaucoup de charbons de bois (UT53) ont été repérés au bas du profil, sous un niveau de tombes en pleine terre (**fig. 13, Re3**). Analysée au radiocarbone, elle a livré une date d'abattage entre le 8^e et le 10^e siècle¹⁵.

La différence de niveau (1,70 m) entre ces restes calcinés et ceux de la rue de l'Eglise indiquerait la présence dès cette époque, voire même dès la phase précédente, d'un mur de terrasse sous le bord ouest de la rue de l'église. Il s'agit peut-être de celui qui sert actuellement de fondation (M66) à la paroi orientale de la grange de 1726.



Fig. 13 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée dans la ruelle perpendiculaire à la rue, en face de l'église, vue du nord. **A**: niveau carbonisé apparu au bas du profil / **B**: sol pavé de la cour de la grange de 1726.



¹⁴ Poz112226 : 892 – 1020 AD (95,4% prob); 1080 ± 35 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

¹⁵ Poz112158 : 777 – 981 AD (95,4% prob); 1140 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

2.4 La destruction par le feu autour du 10^e siècle

Les divers aménagements cités dans le chap. 2.2., semblent perdurer jusqu'à cette époque. Ils sont recouverts d'épais niveaux charbonneux (UT81, 82, 94, 116, 132), comprenant des restes de sédiment rubéfié et des pierres de toutes sortes (**fig. 4, Re4**). Le charbon de bois de deux d'entre eux (UT116 et UT82) ont fait l'objet d'une analyse au radiocarbone et ont livré des dates aux 7^e - 9^e siècles¹⁶ et au 10^e siècle¹⁷.

Une quarantaine de tesselles de mosaïques ont été découvertes dans un des niveaux charbonneux (UT94). Elles sont en calcaire blanc et noir, plus ou moins cubiques, mais ne présentent pas de face plus usée que les autres (**fig. 14**).



Fig. 14 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Une quarantaine de tesselles de mosaïque découvertes dans le niveau d'incendie du bâtiment bt1.

2.5 Une construction semi-enterrée

A une distance de 5 mètres au nord-ouest de l'église, la tranchée a révélé l'existence d'une excavation d'une profondeur inconnue, mais observée sur 0,40 m de hauteur. Ses bords est et ouest ne sont pas parallèles l'un à l'autre et sont distants d'environ 7 mètres à l'emplacement de la tranchée (**fig. 10 et 15, Re5**). Leur longueur est inconnue. Tous deux semblent en relation avec deux aménagements de pierres (UT151 et UT163) qui pourraient être interprétés comme des murs. Un fragment de charbon de bois en relation avec le muret oriental (UT163) a fait l'objet d'une datation au radiocarbone et a livré une date aux 11^e -12^e siècles¹⁸. L'excavation est comblée par un gros remblai de terrassement (UT156) qui participe de l'aménagement du cimetière d'époque romane.

Des tombes ?

A l'extrémité nord de la tranchée ouverte à l'ouest de l'église (**Re4**), deux fosses contenant des os humains en connexion consistent vraisemblablement en tombes à inhumation (T27, T28). Leur particularité est d'être plutôt précoces dans la chronologie relative, car elles sont arasées (UT123) et recouvertes du remblai de terrassement (UT117) rapporté lors de la construction romane. Elles sont cependant enfouies à la même profondeur que les tombes de l'époque romane. Le niveau de marche qui leur était associé se trouvait à peu près à l'altitude du sol de la rue actuelle, soit environ 0,70 m au-dessus du niveau d'utilisation du bâtiment bt1. Faute d'éléments de datation, elles ont été insérées dans l'époque la plus récente, bien qu'elles puissent remonter au Haut Moyen Age.



Fig. 15 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis l'est. Les flèches désignent le bord oriental de l'excavation pratiquée dans les colluvions avant le terrassement pour le cimetière romane. Le long du bord de l'excavation se distinguent les quelques pierres de l'aménagement (**UT163**) associé à l'excavation.

¹⁶ Poz112255 : 666 – 863 AD (95,4% prob). OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

¹⁷ Poz112226 : 892 – 1020 AD (95,4%); 1080 ± 35BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

¹⁸ Poz112257 : 1028 – 1184 AD (95,4% prob). OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

2.6 Un terrassement

Un gros remblai limoneux homogène (UT117, 102, 103, 108, 77, 57, 43, 44, 45, 8, 9, 14, 15, 17, 18, 156) est rapporté sur les niveaux incendiés, vraisemblablement pour aménager une terrasse horizontale propre, peut-être en prévision d'une nouvelle construction. Ce dépôt a une épaisseur régulière avoisinant 1 m, un peu plus dans la petite place sud, où il nivelle probablement ce qui reste d'un talweg. Il est observable dans toutes les tranchées effectuées autour de l'église (**fig. 10**), y compris dans la ruelle qui lui fait face, où son niveau corrobore l'hypothèse d'une terrasse inférieure (**Re2, 3, 4, 5**).

A l'extrémité sud de la tranchée, au sud du « Prieuré », le remblai semble associé à un mur (M19) en pierres sèches d'orientation est-ouest qui pourrait délimiter une terrasse supérieure (**fig. 9**).

2.7 Un horizon de cimetière (époque romane)



Fig. 16 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée au sud du « Prieuré », vue depuis le nord-est. Tombe T2 au pied du profil ouest.



Fig. 17 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis l'est. Reste de la tombe T31: extrémité sud-est du coffre en dalles.

Des tombes en pleine terre (T1 à T26 et T29 à T31), avec ou sans cercueil, quelques rares dans des coffres en dalles de pierre, sont implantées dans le remblai mis en place en 2.6 (**Re2, 3, 4, 5**). Elles ont été repérées à l'ouest et au sud de l'église, ainsi que dans la petite ruelle ouest. Une trentaine de tombes ont été répertoriées, mais ce chiffre, représentant l'identification succincte de sépultures faite dans l'urgence, ne donne pas une idée précise de la densité réelle de sépultures (**fig. 16**). La tombe (T31) la plus septentrionale est située dans le profil sud de la tranchée ouverte dans la petite place devant la maison St-Pierre (**fig. 17**). Toutes les tombes apparaissent à une profondeur similaire, située entre 0,70 et 1,00 m sous la chaussée actuelle. Le niveau de circulation contemporain de ces tombes n'était vraisemblablement que peu différent de cette dernière. Elles ont quasiment toutes une orientation ouest-est (tête à l'ouest regardant vers le levant).

La tombe (T31) consistant en un coffre en pierre a été en grande partie démolie lors du creusement de la tranchée (**Re5**). Elle avait une orientation nord-sud, et une largeur intérieure de 0,37 m et une hauteur de 0,40 m. Dans le profil sud de la tranchée, il en subsiste la paroi sud, constituée de deux pierres plates superposées de chant l'une à l'autre, et un peu de la paroi orientale, sous la forme d'une pierre posée de chant, et deux pierres posées à plat sont les restes du fond. La couverture, les autres parois et les ossements ont disparu. La seconde tombe en dalles de pierre (T16) se trouve à l'extrémité ouest de la tranchée pratiquée dans la ruelle abrupte en face de l'église (**Re3**). Elle a subi le passage de conduites modernes implantées anciennement et

remises au jour en 2018 et le peu qui en reste a fait l'objet d'une petite fouille. Il subsiste la dalle de schiste formant la paroi sud de la tombe et quelques pierres superposées à sec formant peut-être le muret ouest du coffre. Le bord oriental de la fosse d'implantation est bien visible à l'extrémité de la grande dalle. Du sédiment d'infiltration subsiste au pied de la dalle (silts gris, graviers, éclats de schiste), contenant quelques ossements. Parmi ces derniers, certains semblent avoir été déplacés lors du creusement de la conduite moderne, d'autres sont bien enfouis dans le sédiment d'infiltration et semblent appartenir à la tombe bien qu'ils ne soient pas exactement en connexion anatomique (**fig. 18**).

Les tombes aménagées avec des pierres sont les plus éloignées de l'église. Le cimetière semble donc s'étendre sur un rayon d'au moins 28 m au sud et à l'ouest de l'église, sur au moins deux terrasses étagées dans la pente.

Trois tombes ont fait l'objet d'une analyse au radiocarbone : la tombe en dalles T16 et deux tombes en pleine terre T14 (terrasse inférieure au-dessus du coffre T16, conservée partiellement et dégagée à la main) et T23 (terrasse supérieure, exactement en face de l'entrée de l'église romane, conservée partiellement et dégagée grossièrement) (**fig. 19, 20**). Les dates obtenues



Fig. 18 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Église. Tranchée dans la ruelle perpendiculaire à la rue, en face de l'église, vue du nord. **T16**: coffre en dalle dont il reste la paroi sud, un peu de la paroi ouest et quelques ossements.



Fig. 19 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Église. Tranchée dans la ruelle perpendiculaire à la rue, en face de l'église, vue du nord. La tombe en dalles T16 et la tombe en pleine terre T14 ont été analysées au radiocarbone.

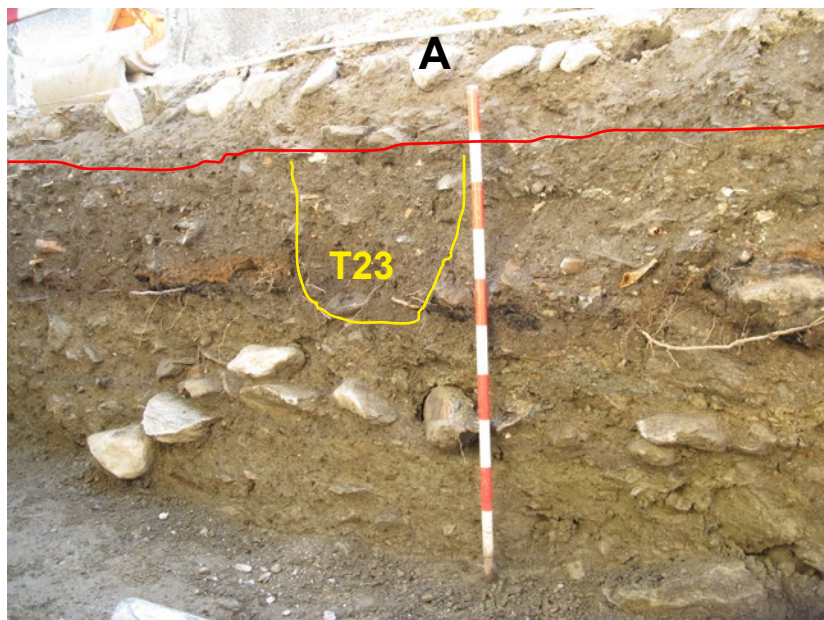


Fig. 20 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Église. Tranchée à l'ouest de l'église, vue du sud-ouest. La tombe **T23**, dont la fosse coupe le niveau rubéfié incendié a fait l'objet d'une analyse au radiocarbone. Sa partie supérieure a été arasée à une époque indéterminée et couverte d'un remblai puis du pavage d'une chaussée (**A**). En **rouge**: la surface d'arasement.

s'échelonnent entre les 10^e et 12^e siècles¹⁹. Deux tombes (T16 et T23) sont quasiment contemporaines et remontent au 10^e, voire 11^e siècle. La troisième (T14), retrouvée au-dessus de l'une des deux premières, a livré une date comprise entre le début du 11^e et la fin du 12^e siècle. Le cimetière semblerait donc avoir été utilisé pendant trois siècles au moins dès l'époque romane.

2.8 Une lacune stratigraphique : 13^e – 17^e siècle

Le sommet des fosses des tombes romanes a été arasé anciennement déjà, surtout à l'ouest de l'église (**Re4**). A l'extrémité sud du secteur, les tombes sont conservées sur une plus grande hauteur et une couche de silts très compacts (UT7) pourrait leur être associée comme niveau de circulation. Ils sont directement couverts de remblais et d'un pavage de rue (**fig. 20**).

Une partie de la séquence stratigraphique du site fait cependant défaut. Les vestiges du 13^e au 17^e siècle manquent. Comme le sommet des tombes a disparu et qu'une surface uniforme semble relier ce qui en reste, la solution à envisager est un arasement généralisé du secteur, à une époque indéterminée, qui a fait disparaître plusieurs siècles de restes anthropiques.

Le « Prieuré » est le seul témoin de cette époque. Les boiseries de 1510²⁰ au premier étage suggèrent la possibilité que cet édifice soit plus ancien que le 16^e siècle, ou s'élevât sur des restes de bâtiments plus anciens. La présence de tombes romanes (T17, T18) sous le sol de la cave donne toutefois un jalon chronologique de départ pour cette hypothèse.

2.9 Un niveau de rue porté par des remblais de terrassement.

Les fonds résiduels des fosses sépulcrales arasées sont couverts par des remblais pouvant atteindre une épaisseur de 0,40 m (UT6, 158, 168, 80, 101). Ils sont parfois entrecoupés de niveaux de travail (UT106) ou de circulation (UT157, 167). A la surface de ceux-ci, un pavage de pierres de toutes sortes disposées sur une unique assise matérialise une chaussée ancienne d'époque inconnue (UT99-105 et 159), mais vraisemblablement utilisée jusqu'à la pose du bitume du 20^e siècle (**fig. 20, Re4, 5**).

2.10 Les aménagements modernes

La grange de 1726

La grange bordant le côté sud de la ruelle qui fait face à l'église est datée de 1726 par un écusson en pierre ollaire et une gravure dans le linteau en bois de la porte nord (**fig. 21**). A l'origine, son niveau inférieur s'ouvrait sur son côté nord sur une petite cour pavée dont le sol de pierres (UT58) a été observé dans la tranchée (**fig. 13**). Associé sans doute possible à un mur de soutènement plus ancien (M66) portant le bord ouest de la rue de l'Eglise, le pavage est aménagé sur une surface horizontale ayant arasé les vestiges antérieurs, dont le sommet des fosses des tombes romanes (**Re3**).

La cour a été remblayée à une époque récente, vraisemblablement lorsque la ruelle a été créée. Le mur de soutènement de la rue de l'église a été démonté probablement en même temps, jusqu'à la jonction avec la grange de 1726 dont il soutient encore la façade orientale.

¹⁹ T16 : Poz113073 : 900 – 1030 AD (95,4 % prob.); 1045 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)
T23 : Poz113074 : 896 – 1023 AD (95,4 % prob.); 1065 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)
T14 : Poz113072 : 1033 – 1204 AD (95,4 % prob.); 910 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

²⁰ Blondel, 1946, p.40.



Fig. 21 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Grange de 1726, façade nord, à l'origine façade « principale », avec ses deux dates dans l'écusson en pierre ollaire et dans le linteau de la porte.

La façade ouest du « prieuré »

Une image de la façade nord de cet édifice, publiée dans l'article de L. Blondel, montre que le chaînage d'angle nord-ouest est d'une maçonnerie différente du reste de la paroi (**fig. 22**). Comme une maçonnerie bâtie en glacis (M42) stabilise la façade ouest (M41), il est probable que celle-ci ne soit pas d'origine, mais une reconstruction de l'originale à une époque indéterminée. Ces travaux n'ayant pas assuré une bonne stabilité au nouveau mur, celui-ci a dû être consolidé tardivement (**fig. 23, Re2**).

L'examen des tranchées de 2018 a permis de s'assurer que le bâtiment ne s'étendait pas plus à l'ouest avant la reconstruction de cette façade. Ces travaux ne consistent donc pas en un rétrécissement de l'édifice mais à une réfection de sa façade. La fondation de la nouvelle façade perce les tombes romanes et leur niveau d'arasement, offrant une chronologie relative. Quant au contrefort, sa datation est incertaine. Son liant étant un mortier à la chaux, il peut avoir été mis en œuvre probablement au cours du 19^e siècle, ou avant, mais peu probablement au cours du 20^e siècle.



Fig. 22 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Façade nord du « Prieuré », dans les années 1940. **A**: chaînage nord-ouest du bâtiment qui suppose que la façade ouest a peut-être été entièrement reconstruite. Image tirée de L. Blondel, « L'église et le prieuré de Bourg-St-Pierre », *Vallesia* 1, 1946, Pl. I.



Fig. 23 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Entrée de la cave du «Prieuré», vue de l'ouest. **A**: base de la façade ouest du bâtiment, percé par la tranchée. **B**: base de la maçonnerie qui double cette façade en glacis.

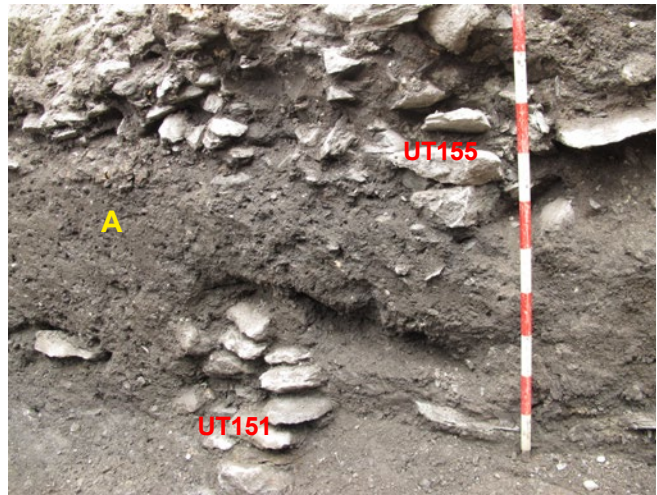


Fig. 24 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tranchée sous la place devant la maison St-Pierre, vue depuis le sud-est. **UT151**: aménagement associé à l'excavation antérieure au cimetière roman (voir fig. 10). **A**: remblai pour l'aménagement du cimetière roman. **UT155**: muret implanté dans la partie supérieure du profil et attribuable à un équipement de voirie.

Des restes de voirie

Le pavage (UT159) a été rénové à plusieurs reprises comme l'indiquent les différents tronçons d'aspect divers : taille et forme des pierres, densité de l'assemblage, etc... Des restes de bordures ou de murets délimitant des parcelles ou des surfaces d'usage différencié devaient lui être associés. Un petit muret (M155) d'épaisseur réduite (0,30 m) et implanté peu profondément est probablement un reste de ces aménagements (**fig. 24, Re5**). Repéré dans la petite place au nord-ouest de l'église, son orientation exacte est inconnue, mais la restitution d'une partition de la place au moyen de bordures ou de barrières fixées sur des murets est plausible et cette maçonnerie pourrait en faire partie.

2.11 Le tronçon nord de la rue de l'Eglise



Ce secteur a été documenté, mais ne contenant pas de restes archéologiques très spectaculaires, il fait l'objet ici d'une description succincte. Trois petites zones ont été examinées avec plus d'attention. L'une porte sur le raccord des conduites modernes avec la grange-écurie de la parcelle 291. Les deux autres sont des petites coupes stratigraphiques de 2 m de longueur, effectuées là où des traces reflètent une occupation antérieure à la rue (en face des parcelles 290 et 275). Comme ces dépôts ne sont pas continus sur la longueur de ce tronçon de tranchée, ils ne peuvent pas être rattachés à la chronologie établie autour de l'église. Ils sont à prendre indépendamment.

A l'extrémité sud proche de l'église, les colluvions sont visibles sur toute la hauteur du profil de la tranchée (**fig. 25**). Dans le reste de la rue, leur sommet a un pendage nord un peu plus prononcé que celui de la rue elle-même. A l'extrémité nord, ils n'apparaissent plus que dans la partie inférieure de la séquence. A la hauteur de la parcelle 291, les colluvions se trouvent à 0,40 m sous la chaussée actuelle. A la hauteur de la parcelle 290 (vue est), ils

Fig. 25 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tronçon de la rue au nord de l'église, vue du sud. Au premier plan apparaissent les sédiments verts qui caractérisent les dépôts de colluvions au cours d'un probable glissement de terrain. Ils sont visibles sur toute la hauteur de la tranchée.

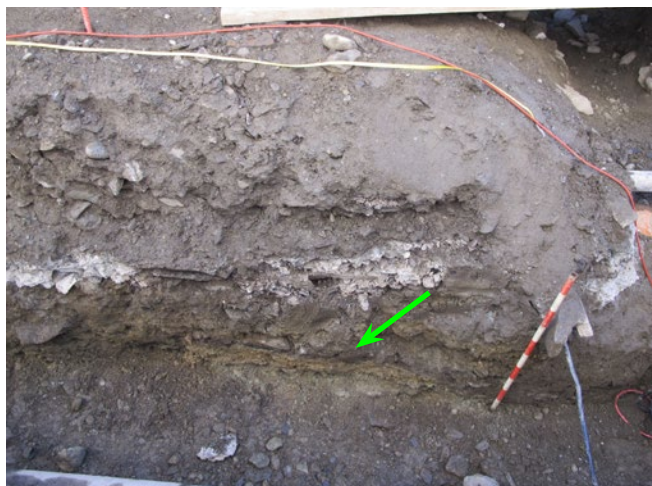


Fig. 26 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tronçon de la rue au nord de l'église. Profil oriental, en face de la parcelle 290, vue de l'ouest (stg23 terrain). La flèche désigne un probable niveau de circulation formé sur la surface des colluvions vertes.



Fig. 27 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tronçon de la rue au nord de l'église, vue du sud. Profil oriental à la hauteur de la parcelle 275, vue de l'ouest. Au bas de la coupe apparaissent les colluvions vertes, elles sont surmontées par un remblai (A) riche en charbons de bois lui-même couronné par un probable niveau de marche marqué par de petites pierres posées à plat.

sont à 1 mètre sous la chaussée actuelle et ils sont observables sur une hauteur de 0,20 m. En face de la parcelle 275 (vue est), les sédiments naturels apparaissent à 0,70 m sous la chaussée et sont visibles sur une hauteur de 0,30 m.

Dans la première coupe (en face de la parcelle 290), un niveau de circulation, plus ou moins horizontal et comprenant du charbon de bois s'est formé sur la surface des colluvions (**fig. 26**). Ce niveau est recouvert de plusieurs couches de remblais hétérogènes. Dans la seconde coupe (en face de la parcelle 275), les colluvions sont surmontées d'un remblai de terrassement brun comprenant une certaine quantité de charbon de bois près de sa surface (**fig. 27**). Cette dernière est soulignée par des pierres plates peu étroitement agencées, mais formant une surface grossièrement plate et assez horizontale pour être interprétée comme un niveau de circulation à 0,50 m sous la chaussée actuelle. Au-dessus de ce sol, des remblais forment la partie supérieure du profil.

Le raccord avec la grange-écurie (parcelle 291) a permis de mettre au jour les restes d'un canal (UT185) d'évacuation à 0,50 m sous la chaussée actuelle (**fig. 28**). D'une largeur intérieure de 0,35 m pour une hauteur de 0,20 m, le conduit est constitué de murets en pierres sèches, d'un fond en petites pierres juxtaposées et d'une couverture en grosses dalles naturelles. Ce canal indique que le rez-de-chaussée de l'édifice a été utilisé comme écurie, avec une évacuation du lisier vers un collecteur de la rue.



Fig. 28 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Tronçon de la rue au nord de l'église. En face de l'entrée de la grange-écurie, parcelle 291, vue de l'ouest. Sous la porte un canal d'évacuation des lisiers de l'écurie.

3. CONCLUSION : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1 Un glissement de terrain d'envergure aux 7^e – 8^e siècles

Les colluvions rencontrées à la base de la stratigraphie sont des dépôts issus de phénomènes naturels de sédimentation de pente. Au-dessus du village, la carte géologique présente un cône de glissement « holocène » (période géologique actuelle) dont le dernier mouvement pourrait bien avoir engendré ces colluvions (**fig. 29**). La grossièreté ou la finesse des matériaux dénotent la vitesse du déplacement. Les matériaux très grossiers nécessitent beaucoup

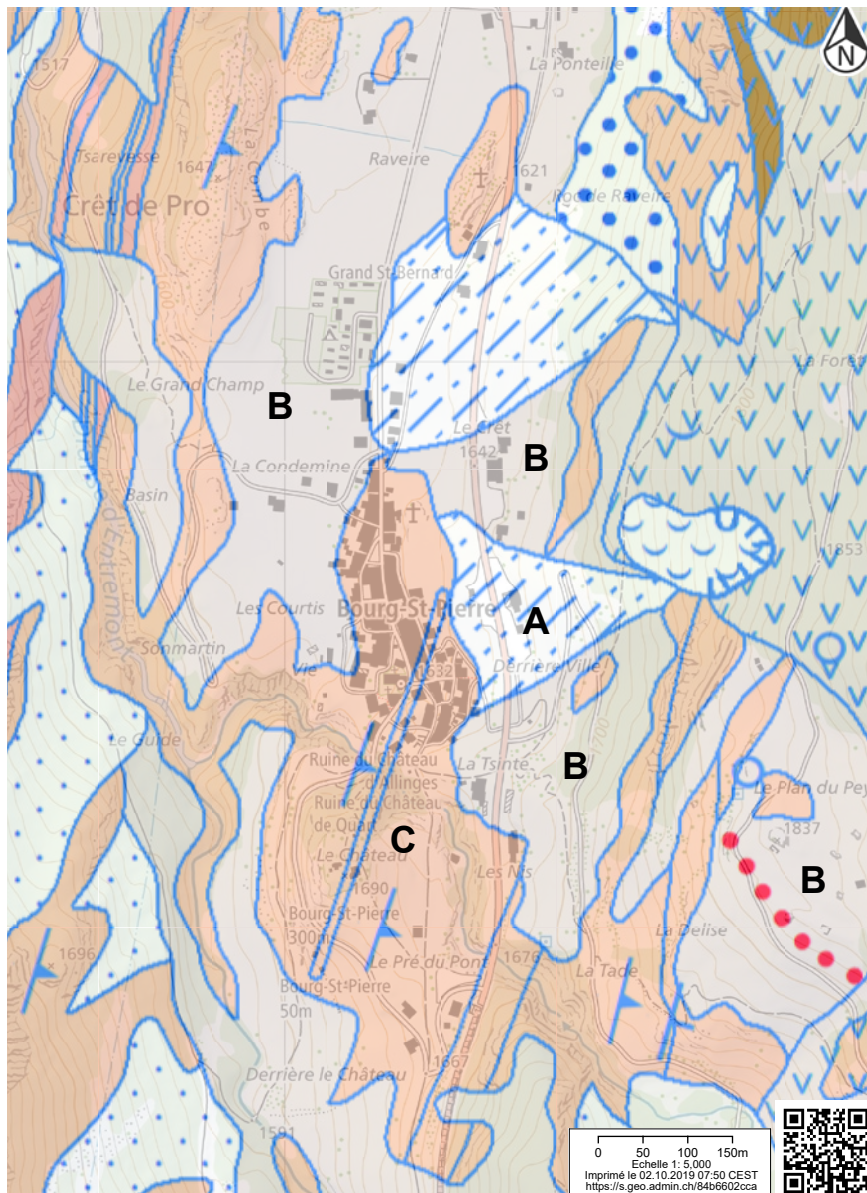


Fig. 29 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Levé géologique superposé à la carte topographique de Bourg-St-Pierre. © Swisstopo. **A**: le glissement de terrain holocène. **B**: moraine. **C**: socle rocheux en gneiss oeilé. La carte fait abstraction des dépôts sédimentaires quaternaires dans le secteur du village, alors que la fouille de 2018 prouve que le socle rocheux est partout recouvert de sédiments.

d'énergie pour être déplacés, ils témoignent de laves torrentielles. Ici, les matériaux sont plutôt fins et reflètent des mouvements de pente assez lents, sporadiques, mais qui ont occupés les lieux un certain temps avant que l'activité humaine s'y implante. Le phénomène a porté sur une grande surface à l'échelle du village, puisque les sédiments verts du colluvionnement sont repérables à la base de toutes les tranchées, excepté dans le tronçon de tranchée traversant la petite place au sud du cimetière.

Parmi ces matériaux transportés, des strates riches en sédiment rubéfié ou charbonneux témoignent du lessivage d'un site incendié en amont. La datation de l'un d'eux (UT89) aux 7^e – 8^e siècles fournit une date après laquelle le phénomène naturel s'est obligatoirement déroulé. Il est possible que les dépôts recouvrent une occupation plus ancienne, mais la fouille de 2018 n'était pas assez profonde pour le vérifier.

Le phénomène décrit ici peut consister en une débâcle particulièrement active, engendrant une lave torrentielle, non observable dans les tranchées, suivie d'une période d'activité lente. Le calme revenu après cette catastrophe, l'occupation humaine a repris ses droits, avec des constructions datées au plus tôt de la fin du 7^e siècle.

L'absence de ces sédiments dans la petite place sud est à attribuer peut-être

à la présence d'un petit talweg formé par un ruisseau temporaire en cours de glissement. Ce cours d'eau a dû se frayer un chemin vers la Dranse après avoir dû contourner par le nord l'éperon rocheux qui pointe juste à l'amont de la maison du « Prieuré ». Le talweg est vraisemblablement peu profond, mais le fond des tranchées coïncide par hasard avec la surface des matériaux glissés et, par conséquent, avec les bords supérieurs de cette dépression. Il s'ensuit l'impression d'une grande profondeur de celle-ci.

3.2 Le monastère du haut Moyen Age

Il semble se dessiner un schéma de développement du site monastique, du sud au nord par rapport à l'emplacement de l'église actuelle (**Re1**).

Au sud, sous la maison appelée aujourd'hui « le Prieuré », les vestiges retrouvés sont les plus anciens que les tranchées ont permis d'explorer. Remontant au plus tôt à la fin du 7^e siècle, le sol pavé pourrait être celui d'une cave, d'une chaussée, ou d'une cour. Le niveau charbonneux compact qui le couvre irait plutôt dans le sens d'un milieu fermé : le bâtiment 2.

D'autres vestiges datés des 8^e – 9^e siècles, soit quelque peu plus tard, sont enfouis à l'ouest et au nord de l'église. La poutre calcinée et le niveau d'utilisation qui lui est associé pourraient appartenir à une maison en bois (bâtiment 3) construite selon la technique du « Blockbau ». La partie inférieure de l'édifice serait fondée dans une excavation du terrain d'environ 0,50 m. La poutre serait une partie de la paroi nord. A l'est de ce bâtiment de bois, un autre édifice en pierres s'élèverait un peu plus haut dans la pente (bâtiment 4), tandis qu'un autre bâtiment pourrait se trouver sur une terrasse inférieure au sud-ouest (bâtiment 6).

La datation de ces vestiges est contemporaine de celle du monastère mentionné dans les sources écrites. N'étant pas uniforme (cinq dates échelonnées entre la fin du 7^e et le 10^e siècle), elle traduit la durée d'occupation du 7^e au 10^e siècle. La destruction par le feu, comme le démontrent les niveaux charbonneux et rubéfiés qui scellent les vestiges, rappelle celle que les Sarrasins ont semée sur leur passage²¹. Il est donc légitime de rapprocher ces restes du monastère de la littérature.

3.3 L'église du monastère : une église carolingienne (bâtiments Bt1, Bt5)

Le mur est-ouest (M93) et son pendant nord (UT128) dont la trace subsiste sous la forme d'une cuvette de pierres, sont peut-être à interpréter avec l'idée qu'une église (bâtiment 1) existait au même moment que le monastère à l'emplacement de l'actuelle (**Re1**). En effet, le site monastique du haut Moyen Age comprenait une église puisque celle érigée sous l'évêque Hugues de Genève est dite « rebâtie » dans l'inscription. Des restes clairement identifiables de cet édifice n'ont jamais été mis au jour. Son emplacement exact et son aspect ne sont donc pas connus pour l'heure. Il est donc possible d'envisager qu'il était plus allongé vers l'ouest que l'église actuelle, ou simplement décalé vers l'ouest. Les deux murs retrouvés pourraient alors en être les façades nord et sud. La présence de tesselles dans les décombres calcinés corrobore cette hypothèse en ce qu'elles pourraient témoigner de la présence d'un bâtiment doté d'une mosaïque murale²², un décor plutôt luxueux qui conviendrait à un édifice religieux. Si ces vestiges sont bien ceux de cette église, celle-ci est d'une taille approchant celle des édifices suivants. Sa nef avait une largeur équivalente à celle de l'église actuelle. Elle reflète l'importance du monastère, à moins qu'elle n'ait servi également de sanctuaire à toute la population chrétienne de la région²³.

Contre la façade sud de l'édifice, une construction en bois (Esp5) semble avoir été construit tardivement. Si le premier édifice est bien une église, le bâtiment de bois pourrait être une chapelle ou une simple annexe d'utilité domestique, ou n'avait rien à voir avec l'église.

3.4 Une construction semi-enterrée

Au nord de l'église, les vestiges attribués au monastère sont perturbés par une excavation de profondeur inconnue où des murets de pierres semblent construits (**Re1**). Comme le fond de cet aménagement n'a pas été mis au jour, son interprétation est compromise. Il est comblé par le remblai de terrassement rapporté avant l'implantation du cimetière roman. Sa datation au radiocarbone le place à l'époque romane (11^e – 12^e s.), mais à une période tardive qui pourrait être postérieure à la construction de l'église, ce qui est contradictoire. La précision de la datation doit être affinée, puisqu'il existe une assez grande probabilité (41,9%) que la date issue de l'analyse s'insère entre 1045 et 1098 AD. Il est donc possible que l'échantillon analysé soit un reste de bois attribuable à l'abandon de la structure semi-enterrée ou au terrassement précédant le cimetière roman. Il paraît en être de même pour les deux tombes T27 et T28, qui ont été installées avant l'apport du remblai de terrassement, après avoir été arasées sur une bonne partie de leur hauteur.

²¹ L'inscription dans le seuil de l'église baroque fait clairement référence à ces ravages par les « Ismaélites ». (Bujard, op. cit., p. 395).

²² L'absence de face usée sur les tesselles semble parler en faveur de panneaux muraux.

²³ L. Blondel n'a pas hésité à qualifier de « carolingienne » l'église du monastère.

3.5 L'église romane et son cimetière

Aucun vestige de l'église romane n'a été révélé par les tranchées de 2018. Il n'est donc pas possible de déterminer si le remblai de terrassement dans lequel les tombes sont implantées a été rapporté avant ou après la construction de l'église.

La datation proposée dans les textes s'accorde avec celle fournie par les analyses dendrochronologiques. L'église romane aurait donc été construite entre 70 et 100 ans après la destruction de celle du monastère, et terminée vers 1042²⁴.

Autour d'elle, un cimetière s'est implanté, sur un rayon d'au moins 28 mètres vers le sud et vers l'ouest (**Re1**). La plupart des sépultures sont en pleine terre, quelques-unes gardent des traces de bois pourris qui pourraient se rapporter à un cercueil. Deux d'entre elles sont des coffres en dalles de pierres. Elles ont été observées dans deux secteurs éloignés de l'église, sans qu'il soit possible d'établir une règle : les coffres en dalles occupent-ils exclusivement la frange extérieure du cimetière ?

Des trois datations issues de l'analyse au radiocarbone des ossements de trois tombes, deux se réfèrent à une période un peu antérieure à la construction de l'église romane. Pourtant les tombes concernées sont physiquement postérieures aux niveaux incendiés dont les datations proposées se situent entre la fin du 7^e et le 10^e siècle. De ce hiatus, il faut conclure que les travaux de préparation (terrassement) et la reconstruction de l'église pourraient avoir été entrepris plus tôt qu'on le pensait, c'est-à-dire aussitôt après le « saccage des Sarrasins », et peut-être aussi que l'utilisation du cimetière a démarré alors que l'église était en cours de construction.

La durée d'utilisation du cimetière est pour le moment inconnue.

3.6 Les 13^e et 17^e siècles manquants

Les tombes situées à l'ouest de l'église ont été arasées à l'horizontale, seul leur fond subsiste. S'il existait des tombes plus récentes, elles ont complètement disparu. De ce fait, la durée d'utilisation du cimetière est indéterminée pour le moment. Des investigations hors de la zone d'arasement pourraient apporter l'occasion d'observer et d'analyser des tombes plus récentes qui témoigneraient de la durée de ce cimetière.

Au-dessus du niveau d'arasement se trouvent des remblais de terrassement et les pavés d'une ancienne chaussée. La situation est la même sous la place au nord-ouest de l'église. Les tombes sont également arasées dans la ruelle ouest par le sol de la cour de la grange de 1726. Elles le sont sous la maison du « Prieuré » par le sol de la cave de cette dernière. Dans la petite place au sud du cimetière et dans la rue au sud du « Prieuré », si elles ne sont pas arasées, elles sont recouvertes par des remblais modernes. En conclusion, à part la maison du « Prieuré » elle-même, des vestiges datant du 13^e au 17^e siècle manquent.

A l'ouest de l'église, cette absence peut s'expliquer par l'arasement du secteur, soit lors de la construction de l'église baroque, soit pour l'aménagement de la route. La présence des rues est probablement l'explication la plus logique à l'absence de vestiges. La date de l'aménagement de ce réseau viaire est inconnue. Il est donc difficile de déterminer si des constructions du 13^e au 17^e siècle ont été détruites lors de son aménagement, ou s'il n'y en a jamais eu car il existe depuis la construction de l'église romane. Dans la ruelle pentue à l'ouest de l'église, la construction de la grange de 1726 a oblitéré toutes traces de constructions du Moyen Âge comme elle a arasé la partie supérieure des tombes romanes.

3.7 La maison du « Prieuré »

Un coup d'œil sur une photo aérienne suffit pour constater que cette maison a été construite à l'origine contre l'escarpement rocheux qui la domine à l'amont (à l'est) et que la rue qui

²⁴ Bujard, 2019, p.404.

passé actuellement là a nécessité la démolition d'une partie de l'édifice et du rocher (**fig. 30**). En revanche, la fouille a révélé que la maison n'avait jamais été plus longue vers l'ouest. L. Blondel propose quelques considérations faites sur la base d'une photo faite de la façade nord du bâtiment avant le crépissage de celle-ci (**fig. 22**). Il y voit au moins trois types de maçonneries différentes pouvant se rapporter à autant de phases de construction. Une porte arquée en pierres de taille, murée, se trouve à la hauteur du premier étage de la maison et devait faire communiquer la maison avec l'église, soit par une galerie soit par un corps de bâtiment disparu. Jusqu'au début du 18^e siècle, la façade sud de l'église romane se trouvait à environ 6 m du « Prieuré ». Leur liaison était donc étroite. Il est possible que le « Prieuré » ait été prévu dès la construction de l'église romane. Les différentes maçonneries témoignent de transformations ou réparations du bâtiment et attestent son ancienneté.

3.8 Le mobilier

Les ensembles de mobilier recueillis dans les tranchées de Bourg-St-Pierre ne reflètent en aucun cas la densité réelle du mobilier contenu dans les niveaux archéologiques du site. Ils reflètent plutôt les conditions d'urgence au cours desquelles la fouille a été réalisée. Ils proviennent essentiellement du nettoyage des profils. Beaucoup ont été ramassés « hors contexte ».

La majeure partie des ensembles est constituée d'ossements humains, retrouvés sur les déblais, ou en place dans les tombes. Quelques rares ensembles contiennent des ossements animaux. Beaucoup de prélèvements de charbon de bois ont été effectués en vue de datations au radiocarbone. 13 ensembles seulement contiennent des fragments de terre cuite : principalement des tessons de céramique vernissée, 2 fragments de carreau de poêle (16^e s.) et 2 fragments de terre cuite architecturale (dont un romain). 3 occurrences d'objets métalliques indéterminés sont à noter et un fragment de récipient en verre moderne.

Une curieuse dalle de calcaire taillée a été retrouvée lors du creusement de la tranchée devant le n°9 de la rue de l'Eglise (parcelle 295). Elle est carrée et mesure 0,51 m de côté, pour une épaisseur de 6,5 cm (**fig. 31**). Ses tranches comprennent des trous d'encastrement. Sa face supérieure se caractérise par la présence d'un disque de 0,22 m de diamètre en relief de 1 cm de hauteur placé presque au centre de la dalle. Son interprétation et sa datation sont indéterminées.

La découverte la plus remarquable est celle d'une quarantaine de tesselles de mosaïque cubiques en calcaire blanc, ne présentant aucune face usée, et pouvant faire partie d'un décor mural (**fig. 14**). Les tesselles proviennent de deux niveaux calcinés superposés (UT95 : niveau de circulation ; UT94 : démolition due à l'incendie), les deux se confondant par endroits. Cette découverte faite dans deux niveaux supposés faire partie d'une église carolingienne est très intéressante car elle plaide en faveur de cette interprétation.



Fig. 30 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Au premier plan la maison du « Prieuré », vue du sud. La rue actuelle a été créée grâce à la démolition d'une maison autrefois construite contre le rocher à droite qui a vraisemblablement été taillé lui aussi pour la création de la rue.



Fig. 31 – Bourg-St-Pierre, rue de l'Eglise. Dalle taillée retrouvée lors du creusement de la tranchée en face de la porte du n°9 de la rue. Ici appuyée contre le piédroit de la porte de la grange-écurie.

4. BIBLIOGRAPHIE

- Blondel, 1946 Blondel, L., « L'Eglise et le Prieuré de Bourg-Saint-Pierre », dans *Vallesia*, t. 1, 1946, p. 21-41.
- Bujard, 2019. Bujard, J., « A la recherche du plan de l'église romane de Bourg-St-Pierre : une application de l'archéologie du bâti », dans *Cahiers de Vallesia*, 31, 2019, p. 391 – 410.

ANNEXES

-
- **Tableau Chronostratigraphique**
 - **Relevé 1a**
 - **Relevé 1b**
 - **Relevé 2**
 - **Relevé 3**
 - **Relevé 4**
 - **Relevé 5**
 - **Liste des unités de terrain (UT)**
 - **Liste des relevés**
 - **Liste du mobilier**
 - **Liste des datations radiocarbones (C¹⁴)**
-

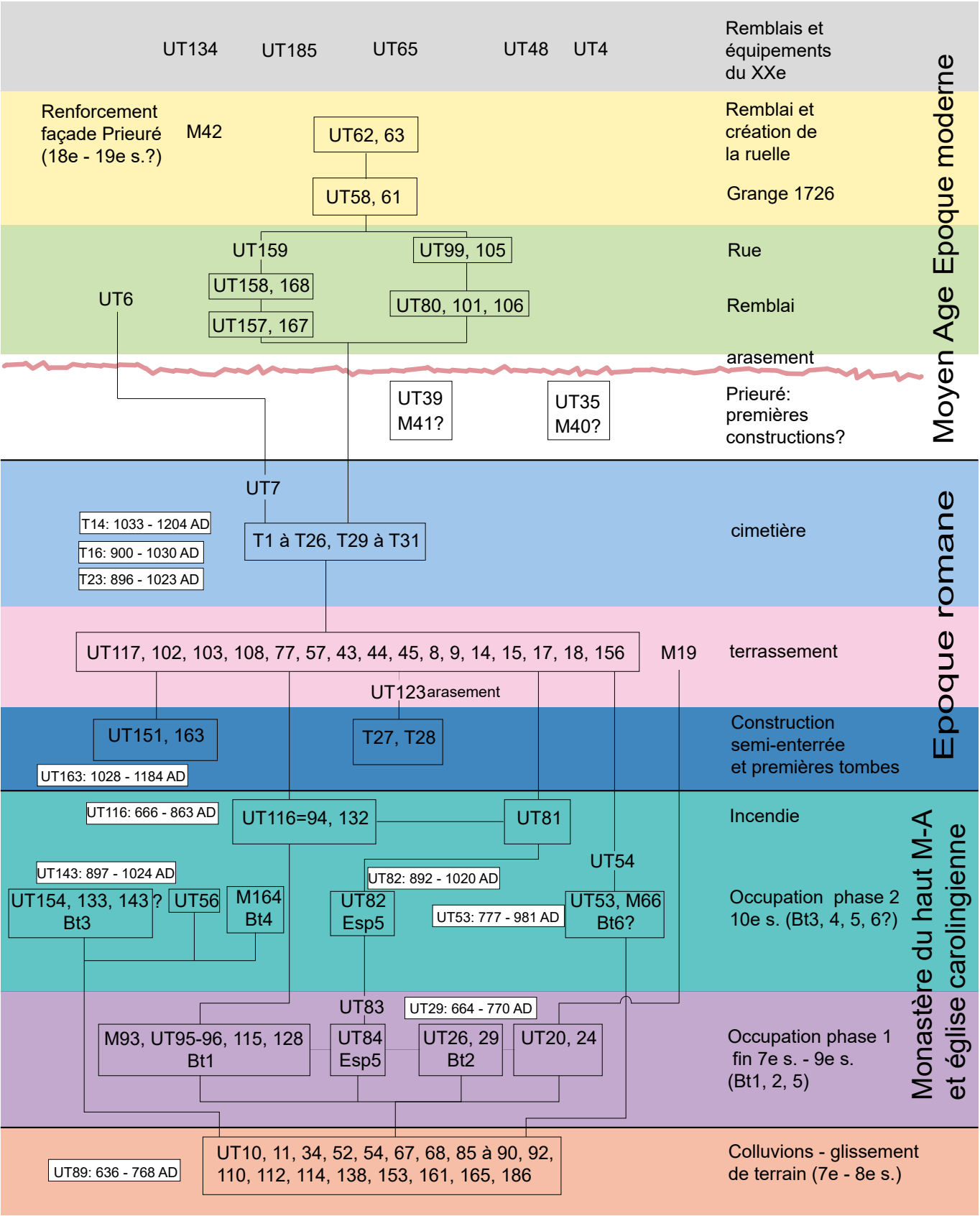
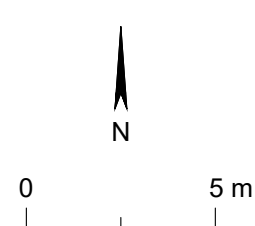
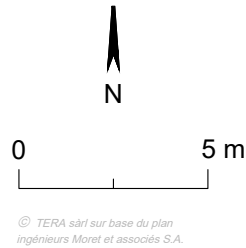


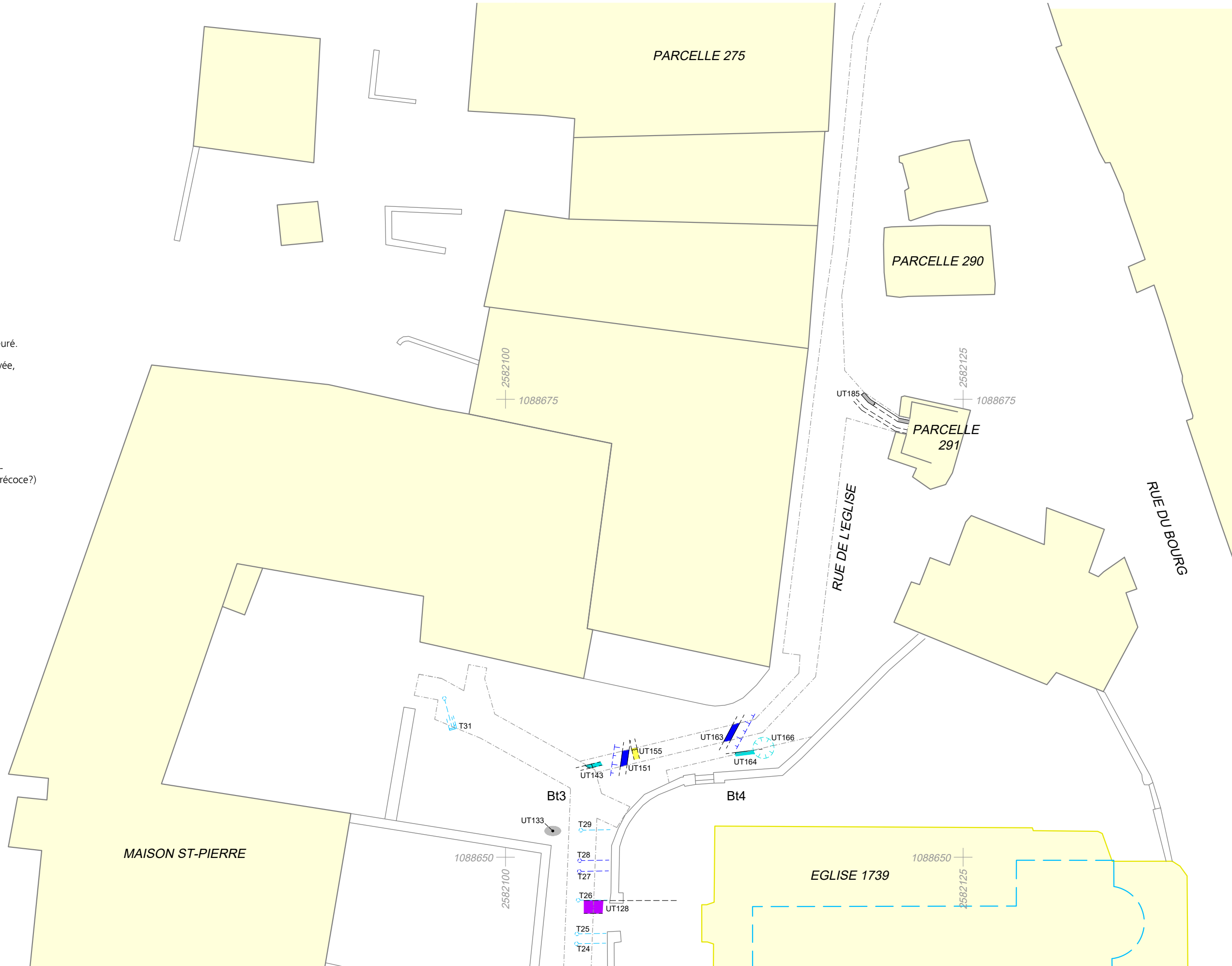
Tableau chronostratigraphique

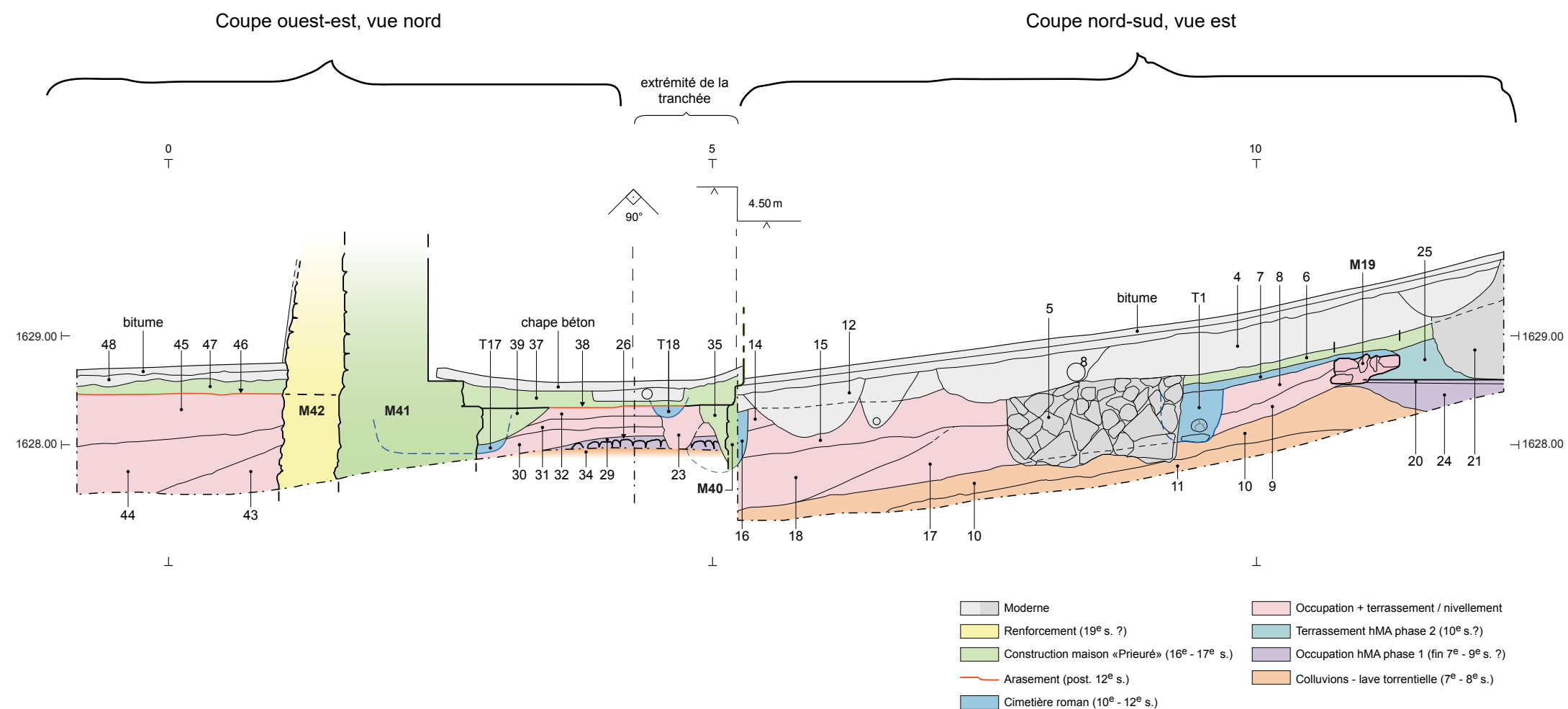




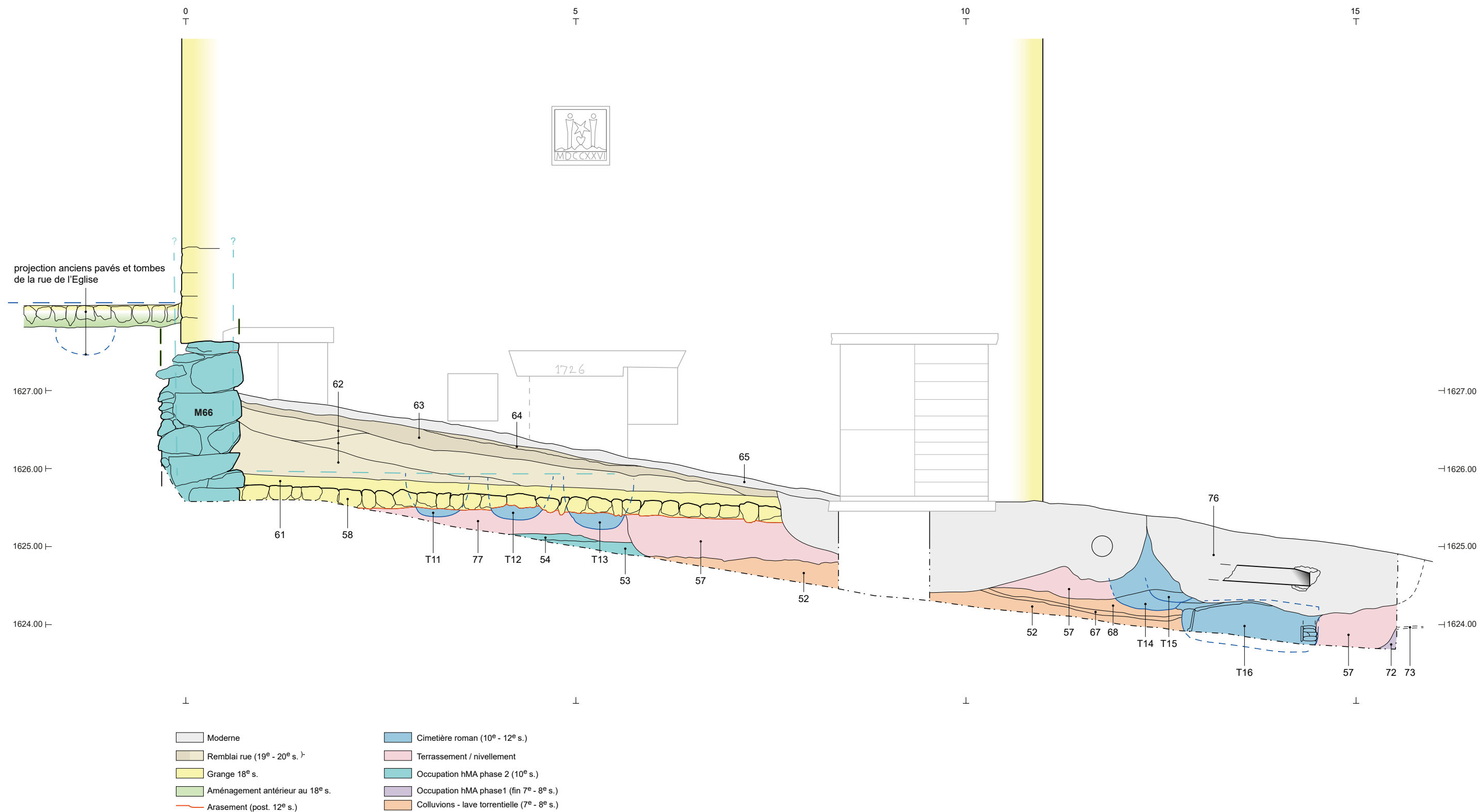
© TERA sarl sur base du plan
ingénieurs Moret et associés S.A.

- Grange 1726
Renforcement Prieuré.
- Remblai et rue pavée,
rénovation Prieuré
- Cimetière roman
- Terrassement
- Construction semi-
enterrée (roman précoce?)
- Occupation hMA2
- Occupation hMA1

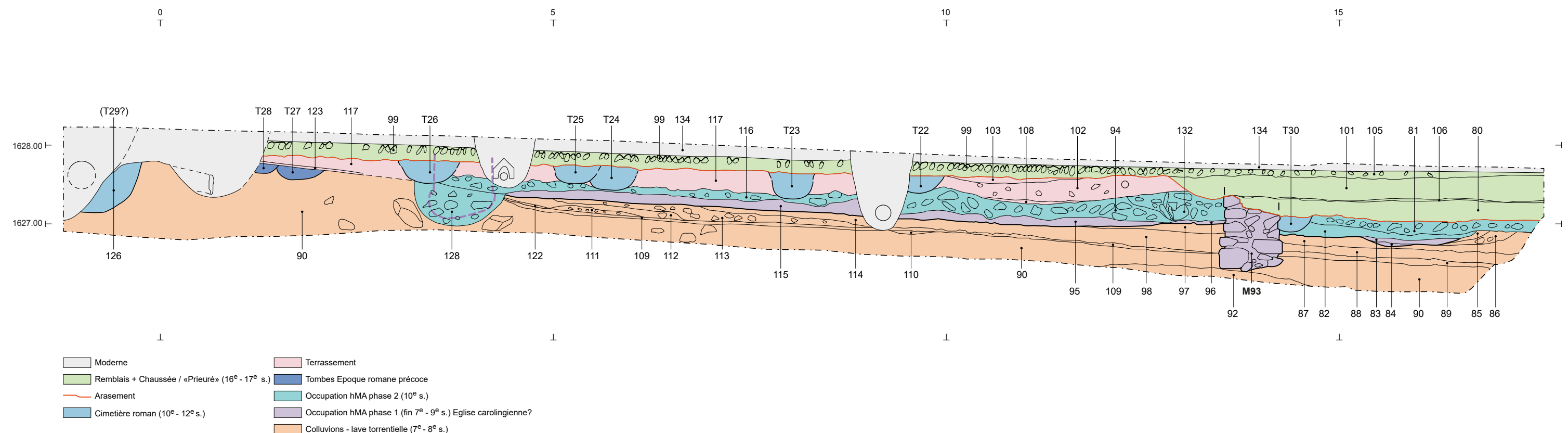




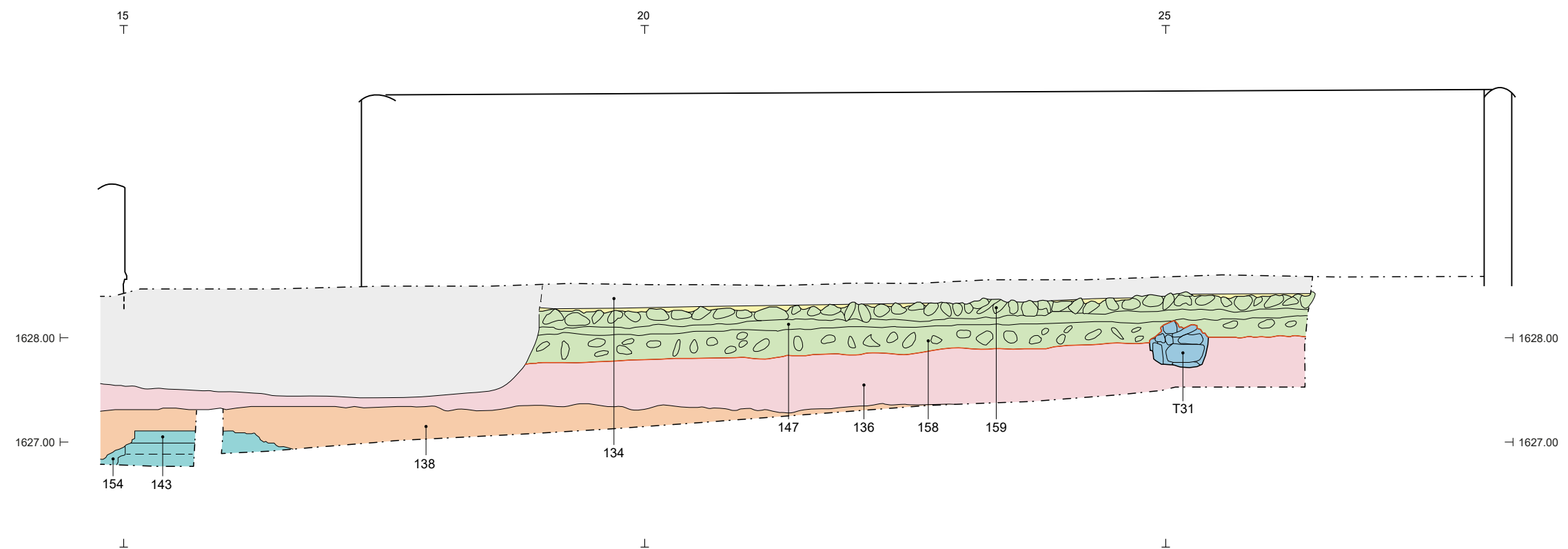
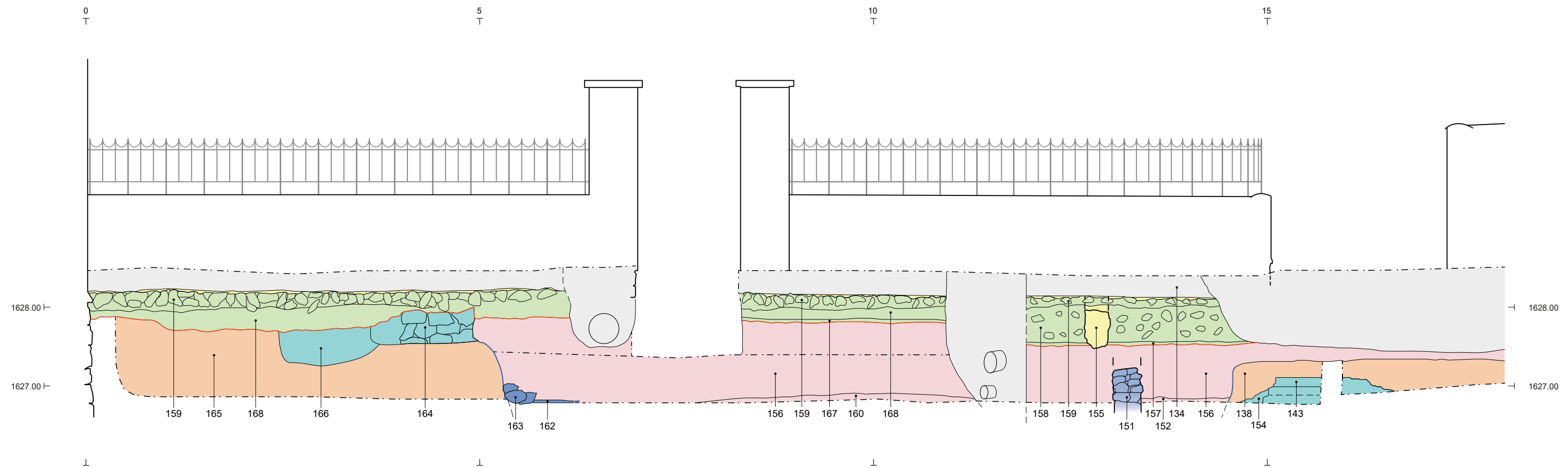
Relevé 2 – Bourg-St-Pierre, Rue de l'église. Extrémité sud des tranchées
Coupe restituée nord-sud, vue est, et est-ouest, vue nord. (Situation: voir fig. 3) Ech.: 1/50e.



Relevé 3 – Bourg-St-Pierre, Rue de l'église. Ruelle en pente au sud-ouest de l'église.
Coupe est-ouest, vue sud. (Situation: voir fig. 3) Ech.: 1/50e.



Relevé 4 – Bourg-St-Pierre, Rue de l'église. Tranchée à l'ouest de l'église.
Coupe nord-sud, vue est. (Situation: voir fig. 3) Ech.: 1/50e.



- | | |
|--|---|
| Moderne | Cimetière roman (10 ^e - 12 ^e s.) |
| Utilisation chaussée (av. 20 ^e s.) | Terrassement |
| Remblais + chaussée (16 ^e - 17 ^e s.) | Construction semi - enterrée, Epoque romane précoce? |
| Arasement | Occupation hMA phase 2 (10 ^e s.) Construction en bois |
| | Colluvions - laves torrentielles (7 ^e - 8 ^e s.) |

Relevé 5 – Bourg-St-Pierre, Rue de l'église. Tranchée au nord de l'église, sous la petite place.
Coupe restituée est-ouest, vue sud. (Situation: voir fig. 3) Ech.: 1/50e.



BOURG-ST-PIERRE

RUE DE L'EGLISE - BSP18